

ABONNEMENT.

SAUMUR.	30 fr.
Paris.	16
Autres villes.	9
Poste:	
Paris.	35 fr.
Autres villes.	18
Trois mois.	30

On s'abonne:

A SAUMUR, au Bureau du Journal, en envoyant un mandat sur la poste, ou chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

annonces, la ligne.	30 c.
Réclames.	30
Faits divers.	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 28 JUILLET

COMITÉ CONSERVATEUR DE Maine-et-Loire.

Le Comité conservateur a établi son siège à Angers, rue Voltaire, n° 8, au 2^e étage. Les Bureaux sont ouverts dès à présent de midi à 3 heures. Pendant la période électorale, ils le seront en permanence.

Chronique générale.

La Chambre seule a tenu séance hier. Elle a continué la discussion sur le crédit de 12 millions demandé pour la guerre de Madagascar.

Il n'est pas nié que cette entreprise ait, dès le début, les suffrages du Parlement presque tout entier, mais elle a été menée ensuite de telle sorte, avec tant d'irrégularité et d'ignorance, que des inquiétudes se sont fait jour parmi ceux-là mêmes qui en étaient les plus chauds partisans.

Il fallait intervenir; mais pour que cette intervention fût efficace, il fallait qu'elle fût prompte. Il fallait agir. Or, on n'a usé jusqu'ici, dans cette affaire, comme dans toutes les autres, que de mensonges et d'expédients.

La Chambre, après avoir entendu les explications de M. Jules Ferry, qui s'expliquera aujourd'hui, jugera si elle doit approuver la politique désastreuse suivie par le gouvernement.

Il est probable, étant donné l'intelligence qu'on lui connaît, que la Chambre approuvera toutes les fautes commises.

M. Jules Ferry parlera-t-il ou ne parlera-t-il pas? lisons-nous dans les *Nouvelles*; les paris sont ouverts.

Tandis que M. de Freycinet monte à la tribune, l'ex-président du conseil va s'asseoir à son banc.

Le ministre prend la parole. Il revendique l'héritage colonial du précédent cabinet. Il invoque le fait accompli; le drapeau est engagé; la Chambre dira par son vote si elle entend infliger à la France l'humiliation d'une reculade.

M. Jules Ferry applaudit à chaque instant. Dans les arguments de son héritier il reconnaît ses propres arguments. Et chacun se demande si c'était bien la peine de changer de ministère. Désormais M. Jules Ferry peut se dispenser de parler. Il ne pourrait que répéter le discours du ministre des affaires étrangères.

Nous enregistrons plus loin le magnifique succès remporté par les sénateurs monarchistes dans le Finistère. Ce succès, nous l'avions prévu. Qu'il nous soit un encouragement et un exemple pour les prochaines élections générales.

UNE COMPARAISON ÉDIFIANTE.

M. Cornély, du *Gaulois*, réfute en quelques lignes les sottises et ridicules accusations de M. Jules Roche, qui prétend que l'Empire était hostile à l'enseignement public.

« Il n'y a pas un républicain qui n'exalte les grands sacrifices faits par la République pour l'instruction publique.

« L'instruction publique est le cheval de bataille; c'est le drapeau, c'est le palladium, c'est tout.

« Or, écoutez bien ceci: sous l'Empire, il y avait dans les écoles publiques 4 millions d'enfants, et le budget de l'instruction publique était, en chiffres ronds, de 22 millions. A cette heure-ci, il y a dans les écoles publiques, grâce à la loi d'obligation, 4,600,000 enfants, et le budget de l'instruction publique s'élève jusqu'à 136 millions.

« Le nombre des enfants a augmenté de

quinze pour cent, et la dépense a augmenté de six pour cent.

« En d'autres termes, autrefois, chaque enfant coûtait par an à l'Etat, pour son instruction, 7 fr. 50. Aujourd'hui, le même enfant coûte à l'Etat 29 fr. 43 par an.

« Et la nourriture intellectuelle que distribue à si grands frais la République est inférieure comme qualité à la nourriture intellectuelle que distribuait à si bon compte une monarchie; car tout le monde, et les professeurs les premiers, se plaint de l'abaissement du niveau intellectuel, de l'insuffisance des études. Et de fait, il n'y a qu'à regarder autour de soi pour s'apercevoir que l'ignorance croît presque aussi vite que le budget de l'instruction publique. »

Et c'est ainsi dans toutes les branches du budget.

« LES IDÉES D'UN ÉLECTEUR ».

On nous adresse une petite brochure qui, sous ce titre, contient d'excellentes choses et que nous voudrions voir entre les mains de tous les électeurs.

En voici la conclusion: Exigeons de nos députés leur parole d'honneur de ne pas augmenter les impôts, leur parole d'honneur de diminuer les dépenses;

Leur parole d'honneur de renoncer aux expéditions lointaines;

Leur parole d'honneur de laisser la religion tranquille;

Une probité irréprochable et reconnue. C'est assurément un programme parfait et auquel tout le monde peut souscrire.

Il n'en faudrait pas davantage pour fermer à tout jamais le chemin du pouvoir aux personnages qui, depuis six ou sept ans, en font un si mauvais usage.

UNE EXÉCUTION CAPITALE.

Forgeaud, qui avait été condamné à mort par le Cour d'assises de la Charente d'abord, puis par celle de la Gironde, à la session du mois d'avril dernier, pour avoir

assassiné son oncle et sa tante, a été exécuté, hier matin, sur la place du Repos, à Bordeaux.

Forgeaud a montré beaucoup de courage avant l'exécution et en arrivant au pied de l'échafaud.

Quand on lui a annoncé le rejet de son pourvoi et de son recours, il a dit qu'il regrettait l'infamie qui allait retomber sur sa famille.

Comme on lui recommandait le calme, il s'est écrié qu'il regrettait de n'avoir pas poignardé sa maîtresse.

En descendant de la charrette, Forgeaud a marché lui-même à l'échafaud, et, à cinq heures, il avait expié son crime.

UNE CONVERSION

Léo Taxil, l'auteur de tant de pamphlets contre la religion et les mœurs, le fondateur de la ligue anti-cléricale et du journal du même nom, vient de trouver son chemin de Damas. Il y a quelques jours, nous aurions considéré comme une nouvelle hypocrisie ce que nous n'hésitions plus aujourd'hui à appeler une conversion.

Lorsque la presse lyonnaise publia des documents d'après lesquels elle croyait pouvoir conclure au retour au bien du journaliste athée, nous fîmes observer à ceux qui nous en parlaient que ces documents par eux-mêmes ne comportaient pas une pareille conclusion, et que s'ils exprimaient le dégoût causé à Léo Taxil par les agissements des révolutionnaires et des francs-maçons, ils ne contenaient rien qui indiquât son repentir.

Ce dernier, comme on le verra plus loin, n'interprétait pas autrement les choses. Aujourd'hui il semble qu'il n'en soit plus ainsi: Léo Taxil a tenu à marcher jusqu'au bout dans le chemin de la réparation.

Nous croyons en trouver la preuve dans la lettre qu'il est venu demander à l'*Univers* de reproduire et que nous citons intégralement:

— Mais elle est donc rentrée chez elle? demanda M^{lle} Victorine.

— Sans doute qu'elle est rentrée, et la dame est avec elle.

Sans écouter davantage Hermann, Victorine marcha devant lui, prit une petite route de traverse, dans laquelle il ne pouvait passer avec le cheval, et elle arriva tout essouffée et toute heureuse, devant le perron, sur lequel on apercevait encore le groupe formé par les trois femmes.

— Marthe! Marthe! s'écria la pauvre fille en arrivant. Où es-tu, mon enfant, ma fille chérie?

Marthe sortit en sursaut de la somnolence dans laquelle elle était tombée, et se jeta avec élan dans les bras de Victorine.

— Oh! celle-là est bonne, et je puis avoir confiance, pensa M^{me} Sauvatre.

Et elle s'avança pour tendre la main à M^{lle} Ollwiller.

— Pardonnez-moi de m'être moi-même octroyé l'hospitalité dans votre demeure, lui dit-elle. Mais je ne pouvais me décider à partir avant de vous avoir vue.

A ce moment, tante Victorine se rappela tout ce qu'Hermann lui avait dit sur la *dame*, et elle comprit que celle qui lui tendait la main devait être l'héroïne du jeune sauvage.

— C'est vous qui avez ramené Marthe, n'est-ce pas? demanda-t-elle en répondant à la pression de

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La FEMME du RENÉGAT

PAR NELLY LIEUTIER
DEUXIÈME PARTIE

II. — L'INSENSÉE (Suite)

— Je ne puis trouver votre action que très-ordinaire, madame, répondit Clémence; mais je désire fort, moi aussi, voir la tante de M^{lle} Marthe aller de quitter cette demeure.

La gouvernante s'inclina et essaya de nouveau à rassurer Marthe.

— M^{lle} Ollwiller s'est probablement éloignée en allant dans sa chambre, et peut-être sa rentrée se fera-t-elle longtemps attendre, répondit-elle.

— N'avez-vous pas dit, tout à l'heure, que vous alliez au jardin? demanda Clémence.

— Mademoiselle est bien partie de ce côté; elle était si inquiète, qu'elle sera certainement allée plus loin, j'en suis sûre.

— Reason de plus pour que nous la cherchions, dit de calmer ses inquiétudes, reprit la jeune

Sans se bien rendre compte du sentiment qui la faisait agir, M^{me} Sauvatre qui, en toute autre occasion, aurait eu hâte de retourner chez elle, se sentait les dispositions les plus agressives contre la gouvernante de Marthe, dont la brusquerie l'irritait.

— Je ne partirai pas d'ici avant d'avoir vu un autre visage que celui-là, et parlé à d'autres personnes qu'à cette vilaine femme revêche et acariâtre, pensait-elle.

Pendant ce temps, Marthe, dont les craintes et la pensée s'étaient apaisées, s'était peu à peu et doucement endormie, et sa jolie tête blonde et pâle s'était posée sur l'épaule de Clémence.

— Ne la dérangez pas, dit celle-ci à la gouvernante; la confiance et l'affection qu'elle me témoigne me font plaisir, et je désire qu'elle reste ainsi jusqu'à l'arrivée de M^{lle} Ollwiller.

L'attente ne pouvait plus être longue. Le temps s'assombrissant de plus en plus, annonçait que la nuit ramènerait vers la maison tous ceux qui en étaient éloignés.

Cependant tante Victorine ne devait pas revenir seule.

Poussée par son inquiétude, lorsqu'elle s'était aperçue de la disparition de sa nièce, elle s'était avancée dans la campagne jusqu'à l'endroit où le jeune garçon, à qui Clémence avait confié la garde de son cheval, attendait avec un religieux respect

le retour de la jeune femme.

Elle eut, en le voyant, l'intuition de ce qui avait dû se passer.

— C'est toi, Hermann Gundheim, lui dit-elle. Tu as vu Marthe? Tu sais ce qu'elle est devenue?

Ainsi interpellé, Hermann se mit à rire.

— Je crois bien que je le sais, répondit-il.

— Hé bien, je t'en prie, dis-le moi vite, tu vois combien je suis tourmentée.

— Oh! elle n'est pas perdue, mam'zelle Marthe, puisqu'elle est avec la dame.

— De qui veux-tu parler, et où est-elle allée?

Hermann eut bien envie de prolonger l'anxiété de la vieille demoiselle; mais il pensa que Clémence pourrait le savoir, et il aimait mieux sacrifier sa manie à son intérêt.

— Si je vous le dis, la dame le saura? demanda-t-il.

— Oui, oui, oui! Elle le saura, si tu le veux, reprit M^{lle} Ollwiller; mais j'en supplie, Hermann, dis-moi où est Marthe, et je te donnerai tout ce que tu voudras.

— Eh bien, je vais vous y conduire, reprit Hermann, car voilà qu'il fait noir, et la dame aurait peur pour revenir toute seule.

Et, précédant M^{lle} Ollwiller, le jeune garçon, ayant toujours au bras la bride du cheval de Clémence, prit la direction qui conduisait au château.

Monsieur le rédacteur de l'Univers, Le journal le Salut public, de Lyon, ayant annoncé ma démission de membre de la ligue anti-cléricale et y ayant ajouté un commentaire, — erroné sur quelques points de détail, mais empreint d'une grande bienveillance à mon égard et rempli en tout cas d'excellentes intentions, — un grand nombre de journaux républicains de Paris et de la province en ont tiré prétexte pour déverser sur moi, avec plus de violence que jamais, les outrages de leur répertoire habituel.

Amplifiant ce qu'ils ne prenaient même pas la peine de contrôler, inventant à plaisir, et interprétant ensuite injurieusement contre moi leurs propres inventions, ces journaux, depuis quinze jours, mentant à qui mieux mieux, me salissent de toute leur boue, l'un disant que, si j'ai donné ma démission, c'est une manière de trahir, après fortune faite, l'autre donnant à entendre que je me suis vendu.

Ici, l'on me représente, allant au congrès anti-cléricale de Rome en « sleeping-car » et me jetant aux pieds de tous les prêtres que je rencontre; là, on raconte qu'à mon retour, passant à Marseille, je suis allé déposer une abjuration solennelle de mes écrits entre les mains d'un révérend père, mon ancien professeur; ailleurs, on dit même qu'à Rome j'ai fait des démarches auprès du Vatican.

Ces compléments divers de ma démission du 27 avril sont aussi faux les uns que les autres :

1° Loin d'aller au congrès de Rome en « sleeping-car », j'ai modestement voyagé en seconde classe avec mes collègues de délégation, et ni à l'aller ni au retour je n'ai rencontré un prêtre quelconque.

2° A mon passage à Marseille, non-seulement je n'ai vu aucun révérend père ou abbé ou ancien professeur, mais je ne suis même pas allé rendre visite à ma famille.

3° Quant à mon séjour à Rome, je n'ai pas quitté d'un pas les autres délégués des sociétés françaises de libre-pensée, et, si je suis allé au Vatican, cela a été avec eux, dans les salles ouvertes au public, non pour faire des démarches, mais pour admirer les chefs-d'œuvre de Michel-Ange et de Raphaël (sous mes collègues du congrès peuvent le certifier).

Seulement, ce qui n'était pas hier sera à partir d'aujourd'hui.

Dans le numéro du 14 juillet de l'Univers vous disiez, avec infiniment de bon sens, que ma lettre de démission n'indiquait qu'une pure et simple retraite, et que le dégoût qui y éclatait n'était pas le repentir.

Eh bien, monsieur, je vous prie de le croire, le repentir est aujourd'hui complet. J'étais découragé, éccœuré; mais je ne croyais pas que de la presse républicaine il pût sortir tant d'injustice, tant de parti pris, tant de mauvaise foi.

Je ne suis absolument pour rien dans le bruit qui s'est élevé autour de ma retraite; j'ai refusé de répondre aux reporters qu'on

m'a envoyés; et l'on écrit que c'est moi qui me suis organisé une réclame!

Je n'ai fait aucune démarche auprès d'aucun journal du parti que j'avais combattu jusqu'à ce jour, et l'on écrit que tous les bureaux de rédaction d'organes catholiques m'ont fermé leurs portes!

On entasse mensonges sur mensonges.

Et j'ai cru, pendant dix-sept ans, que c'était dans le parti républicain que se trouvait la vérité! Et j'avais sacrifié à ce parti toutes mes amitiés d'enfance! Et j'en étais presque venu à oublier mon père, mon bien-aimé père, sur qui l'un de ces journaux bave aujourd'hui sa dérision!

Dans quel aveuglement impardonnable ai-je donc été?

Aussi, cette abjuration solennelle, que je n'avais pas faite, de mes erreurs, je la fais.

Et cette démission pure et simple, que j'avais donnée, ne suffit plus à ma conscience. Je demande à la ligue anticléricale mon exclusion. Car il ne s'agit plus, à présent, d'un achèvement vers le repentir, selon votre expression, mais du repentir lui-même, sincère et absolu; car l'éccœurément que m'ont fait éprouver telles et telles iniquités, a succédé à la honte de mes fautes; car, si je pleure aujourd'hui, c'est non de colère et de dépit, mais sur le scandale que j'ai donné, que je regrette de tout mon cœur et que tous mes efforts tendront désormais à réparer.

Veillez agréer, je vous prie, monsieur le rédacteur, mes salutations empressées.

LEO TAXIL.

(GABRIEL JOGAND-PAGES).

L'avenir fera voir ce qu'il faut penser du changement de M. Léo Taxil, le porte-voix de la franc-maçonnerie, et qui, en conséquence s'était fait remarquer jusqu'ici, moins encore par la violence que par l'ignominie de ses attaques contre la religion.

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU FINISTÈRE.

Les électeurs du Finistère ont de nouveau réélu, le 26 juillet, leurs quatre sénateurs royalistes, MM. Soubigou, Le Guen, de Raismes, Halna du Fretay, déjà élus le 25 janvier précédent et invalidés par la majorité républicaine et servile du Sénat. Quel effet a pu produire l'acte de violence et d'iniquité commis par le Sénat? Le public va en juger par les résultats comparés des deux élections.

Le 25 janvier, le scrutin donnait pour résultat :

M. Soubigou, élu par 602 voix; M. Le Guen, élu par 595; M. de Raismes, élu par 594; M. Halna du Fretay, élu par 590; contre : M. Astor, 580 voix; vice-amiral Bourgeois, 575; Drouillard, 574, et Le Breton, 569.

Le 26 juillet, après l'enquête terrifiante et l'invalidation prononcée par le Sénat, le scrutin donne ce nouveau résultat :

Inscrits 4,474. — Votants 4,474. — Bulletins nuls 2. — Majorité absolue 585.

Ont obtenu : MM. Soubigou, 598 voix; Le Guen, 594; de Raismes, 590; Halna du Fretay, 588; Drouillard, 580; Astor, 579; Bourgeois, 578; Le Breton, 572 voix.

Les mêmes sénateurs royalistes sont réélus, avec 4 et 2 voix de moins, et les candidats républicains restent à la côte, ayant cependant obtenu de plus celui-ci 4 voix, celui-là 3 voix, cet autre 6 et même 12. Ainsi tout l'appareil de la terreur jacobine a été déployé, toute la salive oratoire des rhéteurs de la gauche a été dépensée, toute justice et toute pudeur ont été foulées au pied par la majorité du Sénat pour obtenir ce mince et ridicule résultat d'ôter quatre voix à M. Soubigou et d'en donner trois, inutilement d'ailleurs, au brave amiral Bourgeois, égaré dans cette conspiration d'intrigants républicains.

Honte au Sénat républicain! Honneur au Finistère royaliste! La droite du Sénat ne peut manquer de saluer de ses applaudissements vengeurs la rentrée triomphale des quatre sénateurs réélus, qu'avait voulu exclure l'inique bêtise de la majorité opportuniste.

Au sujet de ces élections, nous lisons dans le Journal d'Indre-et-Loire :

« Les républicains viennent d'éprouver une défaite qu'avec un peu de bonne foi et moins d'aveuglement ils auraient pu éviter. »

« Les quatre sénateurs de droite dont ils avaient obtenu l'invalidation ont été réélus, — avec les mêmes majorités. »

Cette fameuse enquête qui a accueilli toutes les dénonciations et qui devait révéler des choses terribles a tourné à la honte des républicains. Les électeurs ne sont pas parvenus à saisir qu'on veut le dire. En tout cas, ceux du Finistère ont prouvé qu'ils savaient ce qu'ils voulaient et ce qu'ils faisaient. Ce doit être une surprise fort désagréable pour le gouvernement. Mais nous espérons bien qu'aux prochaines élections, il en éprouvera d'autres au moins aussi corées que celle-là.

Tous ces gens qui, depuis des années, mettent le pays en coupe réglée, font verser le sang de nos soldats dans des expéditions inutiles et ruineuses, gaspillent nos finances et nous mènent à la banqueroute, oublient trop facilement le vieux proverbe : « Tant va la cruche à l'eau... »

REVUE FINANCIÈRE.

Il n'est pas facile de faire la revue de la dernière semaine, car les tendances étaient incertaines et les mouvements de recul n'ont pas plus de signification que les reprises. C'est la paresse qui domine.

Aussi ne faut-il attacher aucune importance aux fluctuations des rentes françaises. Les spéculateurs ont encore plusieurs jours devant eux pour préparer la liquidation. Quant aux acheteurs au comptant, tout ce que nous pouvons dire, c'est que les cours les favorisent à souhait. On ne peut pas s'apitoyer sur le sort de ceux qui achètent : le 3 0/0 à 80.85, l'amortissable à 82.50, le 4 1/2 0/0 1883 à 110.20.

L'action du Crédit Foncier est à 1,321.25 après avoir coté 1,330. Cette valeur est de celles dont il est facile de tirer l'horoscope. Le revenu de l'exercice 1884 a été de 60 fr. Comme les bénéfices du premier semestre dépassent de plus de 600,000 fr. ceux de la période correspondante de 1884, il y a

de grandes probabilités pour que le prochain dividende soit de 65 fr. au moins, car les opérations se développent tous les jours. En deux opérations on a été autorisé pour 7,030,000 fr. de prêts hypothécaires et 6,306,000 de prêts communaux. Si le dividende est de 65 fr. le prix de litre doit nécessairement dépasser 1,400 fr.; bien plus, un revenu progressif justifierait pleinement le cours de 1,500 fr. y viendra.

Quant aux obligations du Crédit Foncier, l'éloge n'est plus à faire : sécurité absolue, bon intérêt, chances de lots six fois par an, hausse certaine, toutes les conditions désirables sont réunies. Plus, on a toutes les facilités pour acquérir. Ces excellents titres puisqu'ils ont été remboursés de 40 fr. se paient en versements répartis en six mois.

La Société Générale choisit bien ses affaires. Après avoir obtenu un grand succès avec les obligations de l'Est-Algérien qui, en deux mois, ont montées de 330 à 347, sans compter un coupon de 7.50 détaché.

Elle offre au public, le 28 juillet, 58,687 obligations de l'Ouest-Algérien garanties par l'Etat. Avec 335 fr. on a 15 fr. de revenu et, de plus, avant deux mois, le titre vaudra 350 fr., il fait déjà 10 fr. de prime avant l'émission. Le premier versement n'est que de 40 fr. La Société Générale ne veut pas que l'épargne qui prendra part à cette souscription soit déçue : chaque souscription individuelle ne pourra recevoir moins d'une obligation, mais les souscriptions par correspondance ne seront pas reçues si elles sont inférieures à 25 obligations.

L'action Rio-Tinto est toujours ferme à 235. La Banque de Paris et des Pays-Bas a la bonne fortune d'offrir au marché français des obligations de première hypothèque des Chemins de fer Autrichiens. Cette entreprise est classée et connue. Les obligations anciennes sont cotées 405. Les obligations hypothèques font 394. Les nouvelles vont arriver bientôt à des cours semblables.

Le Crédit Lyonnais malgré des efforts désespérés continue à être délaissé par le public, ses cours quoiqu'on fasse, ne peuvent que se mouvoir entre 535 et 536. Alors qu'en 84 ses actions étaient encore à 62 fr. Cette situation ne peut que s'aggraver par suite des intérêts compromis de cet établissement dans plusieurs sociétés financières entrées dans la Faillite Lyonnaise. Nos lecteurs ont dû remarquer que même les journaux à la dévotion du Crédit Lyonnais sont forcés de ne même plus donner les cours des actions de la Foncière Lyonnaise, car la Bourse ne le donne plus. Ajoutons que avant l'assemblée générale de cette société dont le rapport aux actionnaires était si coloré de roses, les actions valaient encore 62 fr. (250 fr. versés et 375 à verser), aujourd'hui on trouve rarement acheteur à 18 fr. c'est que la lumière se fait à la fois de tous les côtés.

L'action du Canal de Panama tombe à 465.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

LA GRACE DE COURTIN.

Hier, au moment où paraissait dans notre journal la note sur Courtin, nous apprenions que M. le Président de la République venait de gracier cet assassin, dont le procès se trouve ainsi commué en celle des travaux forcés à perpétuité.

Saumur n'aura donc pas le triste spectacle d'une exécution publique.

Tramways Saumurois.

Maitre Nicolas Patachon se plaint que l'on ne réponde pas à ses arguments, clairs et très-précis pourtant (il appelle

main de la jeune femme.

— C'est moi qui l'ai ramenée, et j'en suis bien heureuse, madame, répondit Clémence.

— Oh ! laissez-moi vous remercier de tout mon cœur ! s'écria M^{lle} Ollwiller avec explosion. La pauvre enfant s'était sans doute égarée, elle était incapable de retrouver seule la route de sa demeure; et, sans vous, qui sait ce qui lui serait advenu ?

— Rien de bien grave, je l'espère; mais il me semble que l'on devrait craindre de la laisser jamais seule.

— Oui, vous avez deviné, n'est-ce pas ? dit la pauvre vieille femme en rougissant. Vous avez compris que notre chère enfant est malade et que notre cœur saigne plus encore que notre esprit ne s'inquiète pour elle ?

Pendant ce temps, la gouvernante s'était approchée pour s'emparer de Marthe.

La jeune fille voulut opposer la même résistance qu'elle avait essayée quelques instants auparavant; mais le regard de la gouvernante en se fixant sur elle la fit tressaillir et trembler comme un enfant pris en faute.

Elle baissa vivement les paupières; et, sans dire un mot, sans se retourner vers sa tante et vers Clémence, elle s'éloigna lentement, entraînée par M^{lle} Gertrude.

Quelques secondes s'écoulèrent avant que les deux femmes reprissent la parole.

Ce fut Clémence qui rompit, la première, le silence écrasant qui pesait sur elles.

— Je vais partir et m'éloigner, peut-être pour toujours, de cette maison qui m'intéresse, parce que j'ai eu le bonheur d'y rendre un service, dit-elle. Je n'ai pas le droit de m'immiscer, en quoi que ce soit, dans un secret que vous ne pouvez pas dire à une étrangère; mais permettez-moi, madame, de vous faire une question, une seule ?

— Oh ! parlez, parlez, madame ! Je serai heureuse de vous donner toutes les marques de confiance que vous désirerez !

— Eh bien, dit Clémence en hésitant, avez-vous une confiance absolue dans la personne à qui vous avez remis le soin de votre pauvre malade ?

— M^{lle} Gertrude ! s'écria tante Victorine. Oh ! certes, nous avons en elle toute la confiance que peuvent mériter son dévouement et les soins assidus qu'elle ne cesse de prodiguer à notre enfant.

— Alors, je n'ai plus rien à dire, reprit Clémence. Cependant, à certains signes qu'il m'avait semblé apercevoir, j'avais craint qu'elle ne méritât pas l'affection de la jeune fille qui lui est confiée.

M^{lle} Ollwiller rougit de nouveau, et deux larmes brillantes perlèrent au bord de ses cils.

— Peut-être vous serez-vous trompée, dit-elle, car Marthe, malgré l'état malade dans lequel l'ont mise les malheureux événements qui nous ont atteints il y a quelques années, nous paraît aussi

heureuse et aussi tranquille que nous pouvons l'espérer.

Clémence s'inclina sans répondre. Ou elle se trompait, ou elle se trouvait en présence d'un secret de famille, dont elle n'avait pas le droit de sonder les mystères.

Est-ce qu'il était possible de lui dire, à elle, une étrangère, que la pauvre folle, souvent furieuse, n'était contenue que par le regard et l'énergie de la femme que l'on avait placée auprès d'elle ?

Cependant, l'intérêt que, malgré elle peut-être, elle portait à la jeune malade, l'engagea à sortir de la réserve que, en toute autre circonstance, elle eût certainement gardée.

— Est-ce que vous me permettrez, madame, de revenir quelquefois m'informer de la jeune fille que je vous ai ramenée ? demanda-t-elle.

En entendant cette question, Victorine sembla sortir d'un songe.

Elle comprit qu'elle n'aurait pas dû l'attendre, et elle se trouva humiliée du peu de reconnaissance qu'elle avait témoignée à l'étrangère.

— Pardonnez-moi, lui dit-elle avec un triste empressement; je suis bien coupable envers vous, madame; mais je suis si malheureuse que j'oublie le plus souvent les choses de la plus élémentaire politesse. Vous nous avez rendu un si grand service qu'il m'est impossible de ne pas vous en être reconnaissant, et nous serons tous heureux ici que

vous vouliez bien y revenir quelque-fois.

— Je vous remercie, reprit M^{lle} Saurville, avec courtoisie, et je prends congé de vous avec un cœur de peine, puisque nous devons nous revoir.

Mais, au moment où la jeune femme tendait la main à M^{lle} Ollwiller, un éclair sinistre, précurseur d'un orage auquel elles n'avaient pas fait attention, illumina le jardin et le perron de sa blancheur.

— Vous ne partirez pas en ce moment, dit Victorine s'adressant à sa main sur l'épaule de sa compagne.

— Hélas ! je crains bien en effet que cela soit impossible ! reprit Clémence qui seleva sur ses pieds le contact de larges gouttes de pluie.

— Rentrons vite ! s'écria M^{lle} Ollwiller; les tempêtes sont quelquefois terribles dans ce pays, et nous sommes vraiment heureuse que vous ne nous ayez quittés plus tôt.

Tout à coup, Clémence eut un moment d'oubli. Elle venait de penser à son cheval, laissé au milieu de la route sous la surveillance du domestique sauvage.

— Ah ! s'écria-t-elle, que vont-ils devenir ! Mais Victorine avait compris cette exclamation.

— Vous voulez parler d'Hermann et de son cheval ? demanda-t-elle. — Je ne sais pas le nom du jeune garçon, dit Clémence, mais ce sont eux, en effet, qui me préoccupent.

des arguments, le pauvre homme !, et il voudrait qu'on lui prouvât, article par article, qu'il ne sait ce qu'il dit. Pas n'est besoin, mon bon, vous le prouvez bien assez vous-même. Et si vous ne voyez point la galerie hauser de plus en plus les épaules à chaque de vos lourds factums, c'est que vous avez des yeux pour ne point voir. Vous pouvez donc continuer sans crainte, ou plutôt, si vous vouliez un vrai conseil d'ami, que bien certainement votre amour-propre vous empêchera de suivre, votre plume maçon (ou peintre) si c'est votre métier.

PAUL PROUTEAU.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Dix-neuvième séance du 26 juillet 1885.
Fusil Gras, à 400 mètres.

Tireurs.....	48
Balles tirées.....	408
Balles mises.....	34

Résultat : 31.48 p. 0/0.

1^{er} prix, une médaille bronze, avec diplôme : M. Destre, soldat des services auxiliaires.
2^e prix, une épingle-insigne en vermeil : M. Savit, caporal de réserve au 90^e de ligne.
3^e prix, une épingle-insigne en argent : M. Chaussépied, caporal de réserve de l'armée active.
4^e prix, une médaille bronze, Ligue des Patriotes : M. Guédon, jeune soldat de l'année 1885.

30^e séance, le dimanche 2 août 1885, à 9 heures du matin, au Stand des Récollets. Tir réduit et tir à la carabine Flobert à 50 mètres.

L'officier de tir, président la séance,
ROLAND.

Le Ministre de la guerre vient d'accorder à la Société pour son Concours général de 1885 d'année :
Une médaille argent ;
Une épinglette argent.
Deux mentions honorables ;

Messieurs les Membres de la Société qui voudraient assister et prendre part aux tirs à grandes distances du camp du Ruchard devront s'adresser à M. le capitaine Doussain, qui leur indiquera le jour et l'heure et leur remettra des feuilles de route spéciales.

Le Capitaine-Président,
G. DOUSSAIN.

LES MOISSONS.
Nous lisons dans l'Indre-et-Loire d'hier :
« C'est aujourd'hui que commence la moisson du blé. Quelques cultivateurs ont déjà procédé à cette opération, car on voit dans les champs quelques gerbes déjà faites ; mais ce ne sont que des cas particuliers. La grande moisson commence partout aujourd'hui, et nous constatons avec plaisir que le temps semble très-favorable.

« Ne vous en inquiétez pas ; ils vont être à fabri, aussi bien que vous, reprit la vieille demoiselle.
Et, d'un geste, à la lueur d'un nouvel éclair qui illumina tout l'horizon, elle montra Hermann et le cheval, bien abrités sous un vaste hangar, où s'enlisaient en cet instant, péle-mêle, les bêtes et les gens de la maison, que l'orage faisait accourir au gîte.
Aucune hésitation n'était plus permise ; et ce fut un milieu du tonnerre, des éclairs et de la pluie, que M^{lle} Sauvatre entra, pour la première fois, sous le toit hospitalier des Ollwiller.

(A suivre.)

LA LANTERNE D'ARLEQUIN
Illustrée, 10 centimes
PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13 ; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous nous engageons à profiter.

Numéro du n^o 226. Leur programme. Le compte Floquet. Le nègre volé. Le moût. Les lettres menteuses. Les vingt-huit jours du curé. Les statuts. Droits de l'homme (dessins).

« Le grain paraît mûr et bien plein, la paille est belle. Les orages ont fait quelques dégâts, quelques parties de champs sont couchées, mais heureusement le mal n'est pas grand, et tout jusque-là fait espérer que les fruits de la récolte donneront pleine satisfaction à nos agriculteurs.
« Il serait à souhaiter que les vignes fussent partout aussi belles que le sont les champs de blé. Et pourtant quel temps plus magnifique pour elles peut-on désirer ? »

Les Frères de l'Ecole chrétienne prient leurs bienfaiteurs et bienfaitrices qui n'auraient pas reçu de lettre d'invitation pour les prix qui seront donnés à leurs élèves le jeudi 30 juillet, d'avoir la bonté d'en faire demander à l'établissement, rue Duplessis-Mornay, 4.

L'OUVERTURE DE LA CHASSE.
On lit dans le Gaulois d'hier :
« La date de l'ouverture de la chasse sera fixée par un décret qui paraîtra le 5 août.
« Il était question d'établir une date fixe pour toute la France, le 1^{er} septembre ; mais les préfets du Midi ont réclamé pour leurs départements le maintien des anciennes coutumes, l'ouverture au 15 août. »

UN ANNIVERSAIRE.
Sous ce titre, on nous adresse la lettre suivante :
« Bagnaux, 27 juillet.

« Monsieur le Rédacteur,
« C'est hier qu'on donnait les prix aux enfants des écoles communales de Bagnaux. Or, vous saurez qu'ici le souvenir est durable et les bonnes impressions demeurent. On se rappelle donc que, l'an dernier, le préfet lui-même avait délégué, pour le représenter à cette fête, l'un de ces hommes « que de fortes études, un ardent amour de la patrie et une affection non moins vive pour les enfants semblent désigner comme les protecteurs naturels de la jeunesse studieuse ». Aussi, parents et invités se pressaient en foule et les enfants étaient heureux : déjà ils avaient appris « qu'en faisant beaucoup de gymnastique il deviendraient des hommes » ; quelles belles choses leur réservait encore le discours du président !
« Hélas ! déception cruelle ! Tous ont pris place, et il n'y a personne au fauteuil de la présidence.
« Enfants, celui qui vous promettait son dévouement et son affection vous aurait-il abandonnés ?
« Rassurez-vous ; voici M. l'Instituteur, écoutez bien : Distribution solennelle des prix sous la présidence de M. Georges Labiche.... ABSENT ! Eh ! bien, n'êtes-vous pas contents ! Et n'est-ce pas le comble de l'affection ? Il est absent, mais il présidera quand même au couronnement de vos travaux, il présidera à vos succès ; il est absent, mais sa grande pensée vous suit ; il est absent, mais sa sollicitude paternelle.... de vieux garçon.... veille sur vous !... Heureux enfants !....
« Je pensais ainsi, m'associant à la joie bien légitime des enfants, quand, autour de moi, de méchantes langues, sans doute, se disaient tout bas, à l'oreille, que « présider par son absence » était pour le moins bien nouveau. Je me suis rapproché, et voici ce qu'ils m'ont appris : M. Labiche, en effet, devait officiellement présider la distribution des prix. Mais, soit humilité, soit prudence (car on dit qu'il a bonne mémoire), il déclina l'honneur, et lui, simple délégué, crut pouvoir, de son plein droit, déléguer... savez-vous qui?... M. le maire de Bagnaux. Etait-ce simplicité ou malice ? Celui-ci, homme de tact et de bon sens, refusa.
« Et c'est ainsi, Monsieur le Rédacteur, qu'après avoir eu l'an dernier « le président vieux garçon », nous avons eu hier « le président par absence.
« Recevez, etc.

« UN DE VOS LECTEURS. »

SAINT-CLÉMENT-DES-LEVÉES. — La commission du dépôt de remonte d'Angers avait fait annoncer, par publications et affiches, qu'elle prendrait des chevaux à Saint-Clément-des-Lévées, le samedi 25 juillet, à 8 heures du matin. Il y avait longtemps qu'il n'avait été présenté de chevaux et il se trouvait un assez grand nombre d'éleveurs avec des animaux de choix.

Mais qu'elle n'a pas été leur désillusion ! La commission, après force compliments, néanmoins, n'a rien acheté... Pour quelques-uns, le déplacement de 7 à 8 lieues de distance avait entraîné à des dépenses considérables ; ce n'est pas ainsi qu'on encouragera l'élevage dans notre contrée.

UN ELEVEUR.

NEUILLE. — On nous écrit de Neuillé :
« Cette année, comme l'année dernière, on a retiré au maire de Neuillé la présidence des distributions de prix aux écoles communales sans même l'en prévenir ; mais ce qu'on ne retirera pas au maire actuel, c'est d'avoir, entre autres améliorations dans la commune, fait construire, il y a bientôt 40 ans (maire, déjà alors !), l'école des filles et d'y avoir installé les bonnes Sœurs, qui continuent à élever les enfants du pays à la satisfaction générale. »

CHOUZÉ. — On écrit de cette localité :
« Il vient de se passer dans notre commune un fait fort curieux. Le petit Ribe, âgé de dix mois, fils d'un maître ramoneur, vient d'être pris de convulsions dont la cause est vraiment incroyable. Dix dents viennent de lui percer en même temps.
« Le docteur aussitôt appelé a prodigué ses soins à ce petit être qui, espérons-le, ira bien désormais. »

SABLÉ.
Depuis vingt-cinq ans, M. le docteur M... était médecin du dispensaire de Sablé, aux modestes appointements de 200 francs par an. Le maire de Sablé a jugé que M. M... devait être remplacé. M. Legludic a révoqué M. M... de ses fonctions de médecin du dispensaire. Savez-vous quel est le docteur émérite que M. Legludic a trouvé seul digne de succéder à M. M... ? C'est... M. Legludic lui-même ! M. Legludic est aujourd'hui, par la grâce de son conseil municipal et sa propre volonté, médecin du dispensaire de sa commune, au traitement de deux cents francs par an !

Nous recommandons l'excellente Huile d'olive surfine vendue à l'ÉPICERIE CENTRALE. — Cette huile, achetée directement à un producteur de Nice, est garantie pure et exempte de mélanges d'huiles exotiques. — Elle est vendue 1 fr. 20 c. le 1/2 kil. et 4 fr. 45 c. par 5 kil. Prix spéciaux pour quantités plus importantes. Ne pas confondre cette huile avec celles vendues par les maisons de Salon.

Faits divers.
BATEAU MARCHANT PAR L'ÉLECTRICITÉ.
Le Vieux Corsaire nous apprend qu'à Dinard un amateur distingué de canotage s'occupe d'expériences du plus haut intérêt qui consistent à remplacer la vapeur par l'électricité ; que sa petite yole a déjà atteint de très-belles vitesses et qu'il espère arriver sous peu à un résultat satisfaisant.

DE DOUVRES A CALAIS.
Un canot à huit rames, monté par neuf étudiants de l'université d'Oxford, est arrivé de Douvres à Calais, en quatre heures quinze minutes, donnant trente-deux coups de rame par minute.
Ce résultat est beau, puisque l'Invicta, le plus rapide paquebot de la Manche, fait cette traversée en soixante-quatre minutes.
Ces intrépides rameurs ont été reçus par les autorités, qui leur ont offert le vin d'honneur.

Les vieux soldats ont la vie dure. On lit dans l'Indépendant rémois que la commune de Faux-Fresnay (Marne) possède un centenaire.
Né à Faux-Fresnay le 8 juin 1786, Nicolas-François Gillet tira au sort en septembre 1806 et quitta le toit paternel six jours après.
Incorporé au 8^e de ligne, il rejoignit à Huelan (Hollande) ; de là, son régiment se rendit en Prusse, où il n'arriva qu'après la

paix de Tilsit. Deux ans après, Gillet fut promu au grade de sergent-fourrier et quitta l'Allemagne pour aller prendre part à la sanglante campagne d'Espagne.
Là, il fut de tous les combats : Spinosa, Vittoria, Madrid, Lérida, Salamanque, Talavera, camp de l'Alberche, passage de la Sierra-Morena. Il assista ensuite au siège de Cadix, où il demeura trente-deux mois et demi. A la bataille de Conille, devant Tarifa, il eut l'heureuse chance de compter parmi les 42 hommes échappés à la mort sur deux compagnies, formant un ensemble de 232 hommes ; il n'en avait pas moins reçu en pleine poitrine une balle qui, si elle n'eût rencontré les buffeteries, l'eût infailliblement traversé. Les sous-officiers d'Espagne furent alors licenciés pour se rendre en Saxe, où Gillet, après la capitulation de Dresde, resta prisonnier de guerre pendant un an.
De retour en France, il combattit encore pendant les Cent jours, notamment à Waterloo, où il reçut un coup de sabre qui, après lui avoir coupé son schako, glissa sur la jugulaire, ne laissant qu'une égratignure au menton.
C'est alors qu'il rentra dans ses foyers, où, depuis soixante-dix ans, il « plante ses choux ».

Caisse d'Épargne de Saumur.
Séance du 26 juillet 1885.
Versements de 123 déposants (21 nouveaux), 27,116 fr. 50
Remboursements, 25,076 fr. 44 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Amboise, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coran, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-Lévées et de Gennes.

Marché de Saumur du 25 Juillet

Blé nouveau (l'h.)	15 75	Huile de noix	50 120
From. 1 ^{er} q. (l'h.)	15 20	Graine tréfle	50
Froment (l'h.)	77	— lin. . . .	50
Halle, moy ⁿ	77 15 25	— luzerne	50
Seigle	75 10 55	Foin (dr. c.)	780 70a75
Orge	65	— Luzerne	780 70
Avoine h. bar.	50 9 50	Paille	780 42
Fèves	75	Amandes . . .	50
Pois blancs . . .	80 35	Cire jaune . .	50 190
— rouges	80 28	Chanvres 1 ^{er}	—
Colza	65	— qualité (52 k. 500)	—
Chenevis	50	— 2 ^e	—
Farine, culas.	157 44	— 3 ^e	—

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix : 33 fr., payables 5 fr. par mois.

FLAMMARION (CAMILLE). — Astronomie Populaire. 2 vol. grand in-8^e illustrés de 260 gravures, 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix : 20 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par Ca. d'Orbigny, avec la collaboration de membres de l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 540 planches, soit environ 1,000 sujets colorisés. Prix, broché : 480 fr. payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — Grand Dictionnaire Universel du XIX^e Siècle. 16 vol. in-4^e. Prix : 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection complète des 92 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER ; 11 volumes grand format (1,700 pages), magnifiquement gravés. Prix : 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, successeur), 35, rue de Fleurus, Paris.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23^e ANNÉE)
PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.
Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

Éviter les contrefaçons
CHOCOLAT MENIER
Exiger le véritable nom
PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange.

A CÉDER DE SUITE
FONDS DE CHAPELLERIE
Et Articles militaires
Situé à Saumur, rue d'Orléans, n° 3.
S'adresser à M. BONNEAU, syndic de faillites, rue d'Alsace, à Saumur, ou à M^e AUBOYER. (644)

Etude de M^e CHAUMIER, notaire à Chinon.

MAISON DE COMMERCE de premier ordre, pour la vente en gros en France et à l'étranger de fruits secs de toute nature, à céder à l'amiable, par suite de décès, à Chinon (Indre-et-Loire).
S'adresser à M^e CHAUMIER, notaire à Chinon. (647)

Etude de M^e LEDROIT, notaire à Neuillé (Maine-et-Loire).

A VENDRE
PAR ADJUDICATION
En l'étude et par le ministère de M^e LEDROIT, notaire à Neuillé, le dimanche 2 août, à une heure de l'après-midi, LES

IMMEUBLES
Composant la Closerie de la Petite-Fontaine, Située proche le bourg de Neuillé, Consistant en :
Une maison, située près la Fontaine-de-Bourg, comprenant maison d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, lavoir sur le bord du ruisseau et divers morceaux de terre labourable, prés, bois taillis, vigne, complanté d'arbres émondables et d'arbres fruitiers, le tout contenant environ 3 hectares 11 ares 40 centiares.
Pour avoir des renseignements, s'adresser à M^e LEDROIT, notaire à Neuillé, et, pour visiter, à M. Philias SAUNIER, propriétaire à Neuillé. (619)

A VENDRE
OU A LOUER
Pour Noël 1886,
Vaste Maison
RUE SAINT-JEAN,
Occupée par M. Grellet, tapissier.
S'adresser à M^e BRAC, notaire à Saumur. (472)

A LOUER

PRÉSENTMENT,
En totalité ou par parties,
MAISON
Située rue du Port-Cigogne et rue des Capucins,
Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc.
S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

BAINS DE MER

Plage de St-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée)
Billets d'aller et retour de 15 et 30 jours avec 40 et 49 0/0 de réduction.

A LOUER
Deux Châteaux

Sur la Plage.
Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal ou à M. BODIN-CHIVERT, à Thouars.

A VENDRE
UNE CAVE

Propre au commerce des vins.
Située place du Presbytère, à Nantilly.
S'adresser à M. Yvon fils, rue du Chardonnet, Saumur. (645)

A VENDRE
Moteur à Gaz

Système BÉNIER frères.
Force deux chevaux vapeur.
S'adresser à M. MARLIAC, mécanicien, rue de la Chousterie, Saumur, représentant de la maison Bérier.

A LOUER
PRÉSENTMENT

APPARTEMENT AU 2^e ÉTAGE
Composé de trois pièces, dont deux à feu, avec eau de Loire et lieux d'aisance au même étage.
S'adresser, place Saint-Pierre n° 9. (583)

A LOUER
PRÉSENTMENT

Rue de la Petite-Bilange,
APPARTEMENT comprenant : cuisine, salle à manger, deux chambres à coucher et cabinet, cave et remise.
S'adresser rue de la Petite-Bilange, 24. (534)

AVIS

DUPAYS - REMOND, ferblantier-lampiste, a l'honneur d'informer sa clientèle que, par suite d'agrandissements, il a transféré ses MAGASINS et ATELIERS rue du Portail-Louis, 29.
On trouvera désormais chez lui un assortiment complet de tous les Articles de ménage, lampisterie, lampes, suspensions, couverts de métal, s'aux hygiéniques, etc., etc. (642)

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie
M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçus jusqu'à ce jour, qui se conserveront pendant les grandes chaleurs. Livraison par barrique et petit fût. — Vins blancs et rouges du pays. — Rue Nationale, 18.

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7,
Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs : par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.
Envoi d'échantillons sur demande.

LE MONDE

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie et sur la Vie, capital 40 millions, réserves 37 millions.
ON DEMANDE des agents dans les chefs-lieux de canton. S'adresser à M. GUERRIER, 17, boulevard des Pommiers, Angers. (574)

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet
POUR
COUVERTURES EN ARDOISES
Nouveau système perfectionné
Breveté s. e. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^e de bois du Nord et du Pays
Inventeur et seul Fabricant
Quai Saint-Nicolas, n° 13, à Saumur.
Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.
PRIX MODÉRÉS.

Offres et Demandes

ON DEMANDE à acheter **CHIEN d'arrêt**, poil ras, ayant un double nez, une grosse tête et la queue courte. Inutile offrir autre espèce.
S'adresser au bureau du journal, initiales P. A. (236)

ON DEMANDE chez M. E. MIGNON, marchand de fers à Saumur :
1^o Un **jeune homme** pour apprendre le commerce ;
2^o Un **garçon** pour conduire les chevaux.
Inutile de se présenter sans de bonnes références. (235)

UN HOMME demande une place de **camionneur** dans une maison de commerce.
S'adresser au bureau du journal.

Une Maison de Nouveautés de Saumur demande un **garçon de magasin**.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un **apprenti** pour la Bonneterie-Mercerie. (514)

CANOT à Vendre
S'adresser aux BAINS CIVILS.

INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacien à Alger
Plus de Mérite, plus de Capacité, plus de succès ! L'Injection Peyrard est la seule au monde qui agit sur le principe actif, et qui agit réellement en quatre à six jours.
Rapport : 415 signés ont été envoyés par les Arabes et les Européens chroniques, dont 31 malades guéris de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 22 de 3 ans, 10 de 1 an, 2 de 6 mois, 2 sons radicaux après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fut fait par Européens a donné 184 guérisons.
Chez l'inventeur, M. PEYRARD, Place du Capitole, Toulouse.
Dépôt à Saumur, photo GABLIN.

GUÉRISON CERTAINE
DE TOUTES LES
Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMA, Psoriasis, etc., etc., des PLAIES et ULCÈRES (VARIÈLES) contams ou non, par les Principes de la Guérison.
Le Traitement est simple, agréable, et ne nécessite ni régime, ni évacuations, ni aucun autre traitement.
S'adresser à M. LEBLANC, Médecin, 11, rue de la République, Saumur.
CONSULTATION GRATUITE par Correspondance.

LIBRAIRIE ABEL PILON
A. LE VASSEUR, SEUR
33 - Rue de Fleurus - 33
PARIS
Fr. par mois
par mois
Envoi franco des Catalogues
LIBRAIRIE GRAVURES - MUSIQUE

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 27 JUILLET 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 % amortissable	81 07	81 07	Est	797 50	796 25	Obligations			Gaz parisien	516	516
3 % amortissable (nouveau)	82 70	82 70	Paris-Lyon-Méditerranée	1246 25	1241 25	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	520	516	Est	379 50	379 75
4 1/2 % (nouveau)	106 95	107	Midi	1157 50	1155	1865, 4 %	527	525	Midi	379 25	379 25
4 1/2 % (nouveau)	110 35	116 30	Nord	1615	1610	1869, 3 %	416	406 50	Nord	388 75	389 75
Obligations du Trésor	506	507 50	Orléans	1340	1337 50	1871, 8 %	395	393 50	Orléans	381	384
Banque de France	5650	5075	Ouest	860	866 25	1875, 4 %	520	519	Ouest	379 75	379
Société Générale	458 75	480	Compagnie parisienne du Gaz	1510	1510	1876, 4 %	518 75	518 50	Paris-Lyon-Méditerranée	382	386
Comptoir d'escompte	1066	998 75	Canal de Suez	2060 25	2060	Bons de liquid. Ville de Paris	528	527 75	Paris-Bourbonnais	317	318
Crédit Lyonnais	535	535	C. gén. Transatlantique	480	481 25	Obligations communales 1879	458 50	458 50	Canal de Suez	580	580
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1323	1323				Obligat. foncières 1879 3 %	450	450			
Crédit mobilier	212 50	225				Obligat. foncières 1883 3 %	364	364			

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans		LIGNE DE L'ÉTAT																		
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR						
Heure	Train	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte Direct soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir		
3 heures 8 minutes	du matin, express-poste.	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	6 49	9 45	1 52	3 04	8 30	11 10	3 26	8 21	12 48	4 44	8 17	12 09	
6	55	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	3 26	8 21	12 48	4 44	8 17	12 09	6 10	
9	13	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	3 26	8 21	12 48	4 44	8 17	12 09	6 10	
1	25	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	3 26	8 21	12 48	4 44	8 17	12 09	6 10	
3	32																			
7	15																			
10	36																			
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.						
3 heures 20 minutes	du matin, direct-mixte.	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	7	1 55	8 35	5 50	12 50	6 15	9 55	12 50	
8	37	6 33	7 53	2	4 50	8 41	5 58	9 19	1 19	4 30	7 57	8 23	2 51	9 55	6 28	13 39	6 28	10 11	13 39	
9	21	6 42	8 02	2 11	5	9 51	6 07	9 21	1 31	4 37	8 07	8 37	3 4	10 14	6 53	14 14	6 53	10 27	14 14	
12	48	7 14	8 38	2 19	5 4	8 59	6 19	9 45	1 52	5 04	8 30	8 53	3 54	11 4	7 30	15 03	7 30	11 19	15 03	
4	14	7 29	8 51	2 32	5 19	9 16	6 29	9 59	2 04	5 16	8 40	9 07	4 06	11 27	7 49	15 16	7 49	11 32	15 16	
7	4	7 39	9 01	2 40	5 27	9 24	6 39	10 11	2 16	5 28	8 50	9 17	4 18	11 39	8 08	15 25	8 08	11 41	15 25	
10	24	7 52	9 14	2 48	5 35	9 32	6 49	10 29	2 28	5 40	9 06	9 24	4 30	11 51	8 17	15 34	8 17	11 53	15 34	
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.																				

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.